


CDSSA

Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative

(sous réserve d'habilitation par l'OC Sport)

 Brest

 12 mois

 Sept. 2026 à
Août 2027

 602 h en centre de formation

 Alternance
35h / semaine

Prérequis

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat (Détails sur France compétences : [RNCP38142 - Chargé de développement d'une structure sportive associative](#))
- Être titulaire d'un diplôme relatif à l'unité d'enseignement de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent.
- Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
- Posséder un diplôme de niveau 4 minimum (équivalent Bac)
- Justifier d'au moins un an d'expérience au sein d'une association sportive.

Objectifs

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet de développement et/ou des actions de développement
- Comprendre et appliquer le cadre légal, réglementaire et administratif régissant le fonctionnement d'une structure sportive associative
- Élaborer, suivre et analyser un budget prévisionnel
- Participer à la gestion administrative et au pilotage des ressources humaines
- Contribuer à l'organisation et à la gestion des moyens logistiques nécessaires aux pratiques sportives au sein de la structure
- Intégrer les enjeux de responsabilité sociale, ainsi que les obligations réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité
- Définir et déployer une politique de RSE/RSO au sein de la structure sportive associative
- Organiser, préparer et évaluer des événements au service du projet associatif.

Tarifs

Frais d'inscription à la formation :

- 40 €

Coût pédagogique :

- Financeurs FC (OPCO, employeur, etc.) : 13,00€/h
- **Autofinancement** : 13,00€/h
- **Apprentissage PRIVÉ : GRATUIT** coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise

Méthodes

Formation hybride combinant des méthodes pédagogiques actives telles que les travaux de groupe, les classes inversées, les mises en situation pratiques, les témoignages de professionnels, les interventions d'experts, les études de cas et l'analyse de pratiques professionnelle.

Modalités d'évaluation

Le titre à finalité professionnelle est délivré par l'organisme certificateur de la Branche du Sport.

Les 4 blocs de compétences doivent être validés. Chaque bloc de compétences est évalué par des modalités spécifiques : productions, soutenances orales, entretiens, cas pratiques...

- Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative ;
- Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative ;
- Piloter les activités sportives et la gestion des équipements au sein de la structure sportive associative ;
- Concevoir et organiser un événement ponctuel au sein de la structure sportive associative.

Pour en savoir plus sur ces modalités d'évaluation : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38142/>

Contacts

Coordonnateur :
Julien LE RESTE

Chargée administrative :
Pauline TIREL

Accessibilité

En cas de situation de handicap (reconnaissance MDPH facultative), vous pouvez demander l'étude un aménagement pour la formation auprès de notre référente handicap Valérie MARTINEZ : 07 86 81 01 29

Niveau 5
Bac+2

Code
ROME :

Forma-
codes
15457 &
44058

Code RNCP
38142

SPORT BRETAGNE

24, rue des Marettes - BP 90243 - 35802 DINARD Cedex
SIRET n°13001397200026 / UAI n°0352862W / Numéro de déclaration d'activité 53350885335
☎ 02 99 16 34 16 ✉ contact@sportbretagne.bzh

sportbretagne.bzh @ f y t in